

La Distillerie, un lieu d'interactions, de formations et d'échange au cœur de Lodève

Différentes activités de conception, de fabrication et d'apprentissage ainsi que des espaces ouverts au public se retrouvent au cœur du tiers-lieu La Distillerie à Lodève.

Lier conception et fabrication dans un territoire en difficulté

L'absence de locaux à louer sur Lodève pousse, en 2016, un collectif de six personnes à acquérir les bâtiments de l'ancienne distillerie. Cette acquisition traduit un besoin général, de plus en plus ressenti, celui de s'installer à plusieurs pour voir émerger une dynamique d'interactions, d'échange et de partage. Dans ce cadre-là, ce sont différentes professions professionnelles qui se sont rencontrées allant de l'architecture à la conception de jeu en bois en passant par la céramique et la poterie. Ainsi, conception et fabrication sont liées c'est-à-dire qu'au sein d'un même lieu, tête et mains sont reliées.

Cette richesse a permis de développer de nombreux projets individuels mais aussi collectifs au sein d'un territoire en difficulté. A la fin des années 1990, plus de mille emplois ont été supprimés et la dernière usine de textile a fermé ses portes en 2004. Le centre-bourg est déserté et manque de dynamisme. Le développement du tiers-lieu a également pour but de redynamiser l'économie locale et de développer des produits fabriqués localement.

La configuration de l'ancienne distillerie de Lodève prête à l'ouverture et au partage

La configuration de l'ancienne distillerie de Lodève prête à l'ouverture et au partage : cour, clos et couvert. De plus, le projet des fondateurs respecte l'histoire des lieux. L'ancienne distillerie de Lodève fut un lieu d'activité industrielle et d'habitation. Les fondateurs souhaitent recréer cette mixité, en ouvrant l'espace sur le quartier et la ville et en y élaborant un projet commun d'intérêt général en prise directe avec son territoire. Différents axes traduisent ce projet :

- Être un levain pour l'économie locale : utiliser les ressources en place et montrer, par l'exemple, le potentiel de leurs complémentarités ;
- Être un espace de partage favorisant la rencontre d'activités qui s'apportent mutuellement et la cohabitation de talents confirmés et émergents ;
- Être un lieu de rénovation écologique et de production énergétique ;
- Être un lieu d'intelligence collective, où création et fabrication œuvrent ensemble.

Quelles activités retrouve-t-on au sein de ce tiers-lieu ?

Différentes pièces ont pris formes lors de la réhabilitation des lieux, toujours en cours. La Distillerie est le support d'activités économiques marchandes et d'emplois avec L'Alambiquée réunissant la cantine, le café associatif et la boulangerie mais aussi avec l'entreprise NKD Puzzle Box, fabricants de jeux de l'esprit.

Des projets spécifiques assurent la dynamique sociale du tiers-lieu tels que Potentiel Jeunes avec Ecolodève (un travail avec de jeunes adultes de la région en rupture scolaire ou professionnelle) ou encore Les intelligences de la main (rencontres pour revaloriser le travail manuel auprès des jeunes en collège ou lycée). Des ateliers bois/acier et terre/ céramique sont également présents.

Des espaces sont mis à disposition des associations comme la salle dédiée à des cours de pratiques corporelle et une partie du lieu est dédié à un espace de coworking en location et en partage où certains des fondateurs y ont installé leurs activités.

Un fonctionnement collégial et ouvert

L'association est administrée par un groupe d'orientation constitué des fondateurs et de personnes très actives sur les lieux. Ils définissent les règles d'usage des espaces et se réunissent régulièrement dans des « groupes projets » : administration, communication, café/cantine, ateliers partagés, chantiers participatifs, etc. Les décisions sont prises par consentement.

Trouver la bon montage juridique

Le statut d'association nouvellement créée ne leur permettait pas d'acheter le lieu. Pour se faire, ils ont dû réfléchir au bon portage et ont choisi d'investir dans une SCIA (Société Civile Immobilière d'Attribution) pour acquérir les 2 000m². Cette dernière est propriétaire des bâtiments et de la cour. Cette forme de SCI permet de diviser un bien immobilier par fractions destinées à être attribuées aux associés en propriété ou en location. Ici, chaque membre fondateur dispose de 80m² d'espace de travail, le reste étant partagé entre des espaces en commun et associatifs. L'association, celle qui porte le projet, détient un droit de jouissance sur 700m².

Pérenniser les activités du tiers-lieu et en développer de nouvelles

Le modèle économique du tiers-lieu n'est pas stable et repose sur les bénévoles, sans qui, le lieu n'aurait jamais vu le jour. La location d'espaces et les quelques événements organisés permettent une rentrée d'argent suffisante pour ne pas dépendre des subventions publiques. Le collectif souhaite continuer de rénover le lieu et de développer de nouveaux projets. Le développement et la pérennité du lieu est pensé de manière collective et collaborative incluant les habitants et acteurs de Lodève.